

« *langes biographiques et littéraires*, que le lion était déjà « l'arme et l'étendard lyonnais, lorsque la ville passa, dans « le Ve siècle, sous la domination des rois de Bourgogne, « qui, par hasard, portaient la même bannière. » Nous ignorons à quelle source ont été puisés ces renseignements. Mais remontons encore : « On croit, dit le même auteur, que « le lion a été adopté en l'honneur de Marc Antoine qui « l'avait choisi pour symbole. » Antoine séjourna, en effet, très longtemps dans les Gaules, et l'on s'accorde à lui attribuer plusieurs de nos monuments. « Il existe une médaille « d'argent de ce triumvir, portant d'un côté son nom, et « de l'autre la figure d'un lion avec le mot LVGV DVNI, « la lettre A, et le chiffre XL. » Nous avons plus d'une médaille attribuée à Antoine, avec le lion au revers. Colonia, Spon et Menestrier en citent une première; Menestrier en donne deux autres qui offrent des différences, et dont l'une, citée aussi par J. Spon, n'appartient pas au triumvir. Il y joint une remarque qui nous paraît fort juste; c'est que le lion des médailles ne provient point d'Antoine, mais de la Colonie; nous ajouterons, aux raisons qu'il donne pour motiver son opinion, quelques observations qui nous semblent avoir du poids.

*Lugdunum*, où Plancus amena une colonie, existait, sans nul doute, longtemps auparavant. Les savants ont pensé qu'il avait été fondé d'abord par ces mêmes Grecs à qui la Gaule devait Beziers, Marseille, et plusieurs autres établissements, tant en Languedoc qu'en Provence. Dans ce cas, *Lugdunum* possédait peut-être aussi le lion pour emblème; et l'on se rappellera que les seules médailles qui nous soient parvenues des temps où il était libre encore de la tutelle des empereurs, portent un lion au revers.

Menestrier croit que la médaille d'Antoine où l'on voit un